

Vie scientifique

« La forêt, source de vie »

Compte rendu du XII^e Congrès forestier mondial (Québec, 21-28 septembre 2003)

Jacques Valeix^a, Henri Félix Maître^b

^a Directeur du département Forêts, CIRAD, Campus Baillarguet TA 10/B, 34398 Montpellier cedex 5, France

^b Chargé de mission (relations et partenariats internationaux), CIRAD, département Forêts, Campus Baillarguet TA 10/B, 34398 Montpellier cedex 5, France

Depuis 1926, les congrès forestiers mondiaux sont co-organisés, à la périodicité de six ans, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA [FAO]) et un pays hôte¹. Ils rassemblent les professionnels de la forêt et, plus généralement, les personnes intéressées par les questions forestières, les textes adoptés n'engageant pas les gouvernements. Ainsi, un congrès forestier mondial n'est ni un congrès scientifique, ni une enceinte de négociation politique, mais bien un forum de présentation et d'échanges d'idées et des connaissances les plus actuelles.

La France avait accueilli celui de 1991 à Paris, la Turquie, celui de 1997 à Antalya. C'est le Canada qui vient d'accueillir, dans la ville de Québec, du 21 au 28 septembre 2003, le XII^e Congrès forestier mondial qui a été présidé par M. Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles du Canada, et coprésidé par M. Sam Hamad, ministre québécois des Ressources naturelles, de la Faune sauvage et des Parcs.

Pour donner une idée de l'ampleur de l'événement, voici quelques chiffres. Le congrès a attiré 4060 participants, en provenance de 140 pays. Le hall d'exposition a réuni 955 exposants représentant 150 organisations. Il a également donné lieu à plus de 50 sessions (plénières, thématiques), 120 tables rondes « éco-régionales », 6 débats (forums) sur les enjeux du moment, 25 visites

techniques, 115 événements parallèles, 325 posters scientifiques. Cent cinquante-huit journalistes du monde entier ont été accrédités. Trois cent quarante bénévoles ont participé à l'organisation du congrès et plus de 5000 visiteurs ont été accueillis lors de la journée portes ouvertes de l'exposition. Toutes ces données sont légèrement supérieures à celles du précédent congrès organisé en Turquie.

C'est le continent américain qui a été de loin le plus représenté, de nombreux pays d'Afrique étant bien représentés, tandis qu'une sous-représentation évidente du continent asiatique a pu être constatée. La France comptait pour sa part 80 participants, ceci sans compter les personnes accompagnatrices, soit une représentation en hausse de plus de 30 % par rapport à 1997 (Congrès forestier mondial d'Antalya, Turquie).

En tant que pays organisateur, le Canada avait proposé comme cadre général de réflexion le thème « La forêt source de vie », avec trois sous-thèmes : 1) « Des forêts pour les gens » ; 2) « Des forêts pour la planète » ; 3) « Des gens et des forêts en harmonie ». Ce cadre a guidé les contributions qui ont fait l'objet de présentations et de débats, que ce soit à l'occasion des sessions plénières, des sessions thématiques ou des forums ouverts. L'OAA (FAO) et le Canada ont apporté en outre une innovation par rapport aux précédents congrès, en organisant également des tables rondes « éco-régionales ». Par ailleurs, de très nombreuses réunions, sous forme d'événements parallèles, organisés à l'initiative d'institutions, d'organismes, d'associations ou d'ONG, ont permis de traiter plus en détail des sujets concrets, dont certains ont pu être officiellement restitués lors du congrès.

Auteur correspondant :

H.F. Maître, henri-felix.maitre@cirad.fr

¹ Ce texte a été rédigé à partir du compte rendu de mission des deux auteurs.

L'OAA (FAO) compte tirer avantage des travaux réalisés lors de ce congrès, pour mieux fonder et justifier son programme d'action à venir, en s'appropriant les concepts et les éléments émergents incontestables du contexte mondial.

L'organisation de ce XII^e Congrès forestier mondial a été en tous points remarquable et a été notée par l'ensemble des participants. Les langues officielles du congrès ont été, par ordre d'importance : l'anglais, le français et l'espagnol, avec un bon équilibre d'utilisation de la part des participants.

D'une manière générale, les questions sociales liées aux forêts et à leur gestion locale ont été dominantes, et ceci nettement plus qu'à Antalya. Ce constat est vraisemblablement le prolongement logique des débats du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg (2002). Voici, très brièvement résumé, ce qui est ressorti des discussions de chacune des trois sessions.

« Des forêts pour les gens »

Il ressort des débats une sous-estimation du rôle et des avantages issus des forêts, notamment vis-à-vis des possibilités qu'elles offrent pour lutter contre la pauvreté. Il est en particulier recommandé de replacer l'individu ainsi que les populations, qu'elles dépendent de la forêt et de ses produits ou qu'elles soient attenantes à la forêt, au centre de la problématique de la gestion durable des forêts. Un accent particulier a été apporté aux droits des populations indigènes. Il est à noter que plusieurs populations, dites autochtones, avaient été invitées à participer au congrès par le pays hôte, ce qui, de facto, a donné un accent social marqué à un tel événement, mais aussi contribué à ce qu'il soit un peu trop insisté sur les droits de ces peuples sur leurs territoires, et pas assez sur leurs devoirs. Pour certains, il s'agit de l'effet « Johannesburg », ou bien « Rio plus dix ».

« Des forêts pour la planète »

Face au déboisement qui se poursuit, un appel est lancé pour que soient traités les problèmes, toujours liés à la lutte contre la pauvreté, au changement climatique, à la gestion des bassins versants, à la prévention des feux, à la conservation de la diversité biologique, etc. L'accent a été mis sur la gestion locale des ressources forestières, notamment sur les diverses formes de gestion participative, sur l'émergence de la question des services environnementaux fournis par les forêts et de leur

évaluation, mais aussi sur les politiques de développement intersectorielles. Enfin, la question de l'harmonisation des critères et indicateurs de gestion durable, ainsi que des définitions des termes forestiers, a également été soulevée.

« Des gens et des forêts en harmonie »

Face aux difficultés que présente la décentralisation et/ou la délégation de la gestion forestière, des mesures incitatives et financières sont prônées pour parvenir à la gestion forestière durable (régulation des activités privées, subventions publiques. . .). Le rôle de la recherche et du développement institutionnel a été souligné (formation professionnelle, transfert des connaissances. . .). Les principaux défis auxquels sera confrontée la gestion durable des forêts touchent à la croissance démographique et au déclin de la superficie des forêts.

Les sessions « éco-régionales » ont traité de l'avenir des forêts en général et, parmi les recommandations faites, sont à noter : l'amélioration de l'intégrité et de la diversité biologique des forêts, le renforcement des capacités de formation, la nécessité de transparence dans la gouvernance du secteur forêt-bois et du partage équitable des bénéfices.

On le voit, les travaux et débats ont clairement replacé l'homme et les populations au centre de l'objectif généralement fixé en matière de gestion forestière durable. En complément de l'économie et de l'environnement, ce sont : le partage équitable des bénéfices, les droits d'accès aux ressources forestières, les droits des populations indigènes, la gestion locale, la décentralisation, les services environnementaux. . . qui deviennent les thèmes et actions à considérer dans le cadre des revendications de justice sociale et de lutte contre la pauvreté.

A contrario, il est à noter que les questions d'industrialisation, de commerce international et de valorisation du bois, ressource naturelle renouvelable, n'ont pas eu l'espace qui aurait pu leur revenir, si ce n'est par le biais des questions touchant à l'exploitation illicite ou aux mécanismes de développement propre (MDP) prévus dans le cadre du protocole de Kyoto.

L'énoncé final du congrès, diffusé lors de la séance de clôture, souligne en particulier que des progrès (plutôt techniques et de dialogue) ont certes eu lieu, grâce au développement, largement constaté, du partenariat sur les forêts, mais constate que la dégradation du couvert forestier se poursuit à un rythme alarmant, notamment du fait d'activités étrangères au domaine forestier. Les évaluations mondiales réalisées et actualisées par la FAO précisent et quantifient cette évolution. De ce fait,

un appel est lancé pour un engagement international visant une utilisation responsable des ressources forestières et un effort particulier en matière de gouvernance. En outre, un rôle essentiel est dévolu et reconnu à la recherche, qui permet non seulement de mieux comprendre les fonctions complexes des écosystèmes forestiers, mais aussi, et surtout, d'appréhender les avantages qu'offrent ces écosystèmes pour le bien-être de l'homme et des populations dépendantes des ressources forestières ou attenantes à la forêt. C'est ainsi qu'une augmentation des investissements en recherche est prônée pour la formation et le renforcement des capacités d'intervention en

matière de gestion. Le communiqué de presse de l'OAA (FAO) reprend ces conclusions à son compte. L'ensemble des contributions figure dans les actes du congrès sous forme de trois volumes correspondant aux trois sous-thèmes. Pour plus d'information il est possible de consulter les sites suivants :

http://www.fao.org/index_fr.htm

<http://www.iisd.ca/sd/wfc12/>

<http://www.fao.org/DOCREP/ARTICLE/WFC/XII/FINALSTAT-E.htm>